



Besoin d'aide pour obtenir une procuration

Par **kennychit_old**, le **18/09/2007** à **13:06**

Bonjour,

Pour faire court, mon grand père a été victime de vol de chèque et les personnes ont imité sa signature, de gors montants ont été encaissées depuis plus d'un an mais il nous a mis au courant seulement amintenant.

Il souhaiterait que son fils est une procuration pour pouvoir stopper ces encaissements de chèques car il est à l hopital et ne peuxse déplacer.

La banque vut la signature d'une tiers personne soit 2 médecins ou un notaire ou un officier de poilce judiciaire, or personne ne veux nous aider.

Savez vous ce que l'on peut faire car il faut que l'on agisse vite pour stopper tout ça.

Merci d'avance pour votre réponse.

Par **noossa**, le **03/10/2007** à **07:41**

Bonjour Kennychit,

Tous d'abord, pour vol de chequier, il faut déposer plainte au commissariat, ton Grd pere doit faire opposition auprès de sa banque avec un envoie postale avec A R SURTOUT ou par FAX avec copie de sa piece d'identité! ce qui fera foi

De plus pour prouver, que les cheques encaisser ne sont pas de lui et qu'il y'a usurpations

d'identité , il faut demander auprès des services hospitalié une attestation de son hospitalisations lors des dates des cheques emis .

Et si a cela , la banque ne veux pas en tenir compte , je pense qu'il faut déposer une plainte contre la banque et saisir un avocat!

voila , peut etre que je me trompe , mais au vu du parcours juridique qu'on traverse depuis + de 3 ans , les codes et les droits je commence a les connaitre et de plus victimes en janvier de vol de chequier donc...

Bon courage et un tres bon retablissement a ton Grand pere .